

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

<p>PRIX DE L'ABONNEMENT : SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr. " Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr. ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.</p>	<p>RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE Tous les envois doivent être affranchis</p>	<p>PRIX DES ANNONCES : (la ligne ou son espace) Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct. RECLAMES 50 ct.</p>
---	---	---

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Une crise financière aux Etats-Unis

Le capital n'est pas seulement un tas d'or ou de billets de banque. Une maison, une machine, un champ, tous les outils de travail sont un capital. Dans le langage usuel, on appelle capital le fonds premier avec lequel on monte une entreprise.

Le rôle du capital dans la question sociale est de servir d'instrument pour une nouvelle production de bien.

Personne ne nie la nécessité du capital, pas même les socialistes; mais une école socialiste soutient cette utopie que le capital, argent, terres et machines, devrait appartenir à la collectivité et, par conséquent, être concentré dans les mains de l'Etat.

Il y a peu de gens qui admettent cette utopie, mais il y en a beaucoup qui sont envieux des capitalistes et exercent leur mauvaise humeur contre les gros banquiers, les gros rentiers, les gros propriétaires et les gros patrons.

Où est la limite entre le gros et le petit capitaliste? Personne ne sait le dire.

Si l'on tolère le petit capitaliste, il faut logiquement les tolérer tous, car tous sont propriétaires légitimes de leur avoir, petit ou grand.

Si, par exception, quelqu'un n'est pas propriétaire légitime, c'est qu'il a acquis sa fortune par des moyens illicites tombant sous le coup de la loi. Dans ce cas, il n'y a qu'à le déferer aux tribunaux.

Mais, à part ces cas d'injustice manifeste, il est inutile et injuste de récriminer contre les capitalistes.

Le capital des banquiers ou des grandes entreprises est, en effet, composé de l'argent d'une foule de particuliers, actionnaires, prêteurs ou dépositaires de leur petit avoir individuel.

Pour que le capital puisse devenir l'instrument vraiment efficace de la production de richesse sociale, il faut qu'il soit associé, concentré en une grosse administration. Voilà une puissante maison de banque; elle admi-

nistre et fait valoir le capital associé d'une multitude de petits propriétaires, y compris souvent des ouvriers. Or, si ces petits capitaux individuels portés à la banque sont respectables, l'ensemble, le gros, le colossal capital qui en est formé est respectable au même titre.

Loin de nuire aux ouvriers, la puissance des banques est la sauvegarde de leur travail, le régulateur de la continuité des entreprises industrielles qui font vivre les prolétaires, le petit peuple.

En veut-on une preuve? Considérez ce qui vient de se passer aux Etats-Unis.

* * *

Il y avait à New-York et dans d'autres villes de riches banques, établies depuis fort longtemps, ayant un immense roulement d'affaires.

Ces banques exploitaient les capitaux mis à leur disposition par les particuliers de toutes catégories.

Or, un jour la panique se répand parmi ces dépositaires et créanciers des banques. On se précipite aux guichets; chacun réclame son argent; et comme les banquiers avaient engagé cet argent dans des entreprises, ils ne pouvaient le restituer à la minute. Ce fut donc une série de faillites considérables.

Et après? Le capital est sorti des coffres-forts pour rentrer dans les bas de laine. Et tout aussitôt, une série d'entreprises industrielles ont été arrêtées, au fur et à mesure de la faillite des banques où elles puisaient leur fonds de roulement.

Des centaines de mille ouvriers se sont vus privés de leur travail et réduits à la misère.

La malaise ne fait que s'aggraver chaque jour, si bien qu'à New-York vient de se déclarer une grève de locataires qui refusent de payer leur loyer, à moins d'une réduction de 20 %.

Voilà pour les familles américaines. Quant aux familles étrangères, elles sont forcées de rentrer dans leur pays.

Il y a 15 jours, 200,000 ouvriers italiens arrivaient d'Amérique aux divers ports de leur terre natale.

Le 25 décembre, un télégramme de New-York disait :

„Les paquebots qui rentrent en Europe sont toujours chargés d'émigrants : 12,000 ont déjà quitté New-York.

„On estime que, d'ici un an, 500,000 émigrants auront quitté le nouveau monde pour regagner l'ancien d'où ils étaient partis.

„Dans ces conditions, on s'est étonné que les paquebots apportent sans cesse d'Europe de nouveaux immigrants; la raison en est que ces derniers avaient arrangé leur voyage depuis des mois et qu'ils arrivent complètement ignorants des conditions qui existent à New-York. Nombre d'entre eux, sans doute, après avoir été mis au courant de la mauvaise situation économique et industrielle qui règne aux Etats-Unis, regagneront leur pays.“

Ce lamentable tableau fait toucher du doigt l'importance des gros capitalistes pour le travail ouvrier. Le travail n'a pas de meilleur ami que le capital.

Qu'on ne dise pas que les capitalistes s'enrichissent des peines de l'ouvrier, que l'ouvrier a toute la peine et que le capitaliste en retire tout le bénéfice. Ce sont là des illusions qui troublent les idées et exaspèrent à tort les travailleurs.

Sans doute, les capitalistes ont des devoirs de justice, comme tout le monde. Les lois de la morale chrétienne sont là pour marquer les limites du gain licite et du gain illicite; mais il n'y a pas injustice toutes les fois qu'il y a gros profits. Les capitalistes ont des risques à courir et s'ils sont heureux à leurs jours, ils ont de terribles revers à conjurer. Ceux de New-York en savent quelque chose dans la crise actuelle.

Nous avons maintenant en Suisse notre banque nationale bien organisée dont les services rendraient impossibles chez nous une crise semblable à celle d'Amérique. Les directeurs et agents divers ont de superbes émoluments. Faut-il en être jaloux? N'est-il

pas plus raisonnable de considérer l'utilité que le commerce et l'industrie retireront de leur activité? Et, en dernière analyse, n'est-ce pas tout le petit peuple qui retire sa part du bénéfice?

Un grand financier français, M. Rouvier, était interrogé ces jours sur la crise américaine, et il répondit ceci :

„Il manque aux Etats-Unis une institution régulatrice du crédit, telle que la Banque de France ou la Banque d'Angleterre. Je reconnais, il est vrai, que la Constitution fédérale américaine rend malaisée la fondation d'un établissement de ce genre. Toutefois, c'est de ce côté qu'il faudra chercher la solution des difficultés actuelles. Cette solution sera d'ailleurs facilitée par ce fait que la situation agricole, industrielle, commerciale des Etats-Unis est pour le moment très prospère et que, s'il y a eu crise de confiance et crise de monnaie, ces crises n'atteignent pas cependant les organes essentiels de la production américaine.“

Par là, nous remontons aux vrais principes de la science économique. Les récriminations ne servent de rien. Il faut voir les choses dans leur réalité et croire que les vieilles organisations sociales qui ont subi l'épreuve du temps sont encore le meilleur moyen d'apporter à l'humanité la plus grande somme de bien.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat fixe au 12 janvier et. la promulgation des décrets ci-après, votés par le Grand Conseil en novembre dernier :

1. concernant le classement de la route de Monthey-Pont-du-Pas-Croix-de-Pierre par Outre-Vieze et Chenarlier.
2. modifiant l'art. 5 du décret du 24 avril 1895 concernant l'établissement d'une caisse hypothécaire et d'épargne.
3. concernant l'établissement d'un chemin de fer électrique sur l'avenue de la gare de Brigue-Naters et sur la route cantonale de la Farka dès la jonction de la dite avenue au pont de Kelchbach.

— Vous vous porterez garant de l'innocence de Jacqueline...

— Oh ! quant à cela, il y a des loups qui viennent à nous couverts de peaux de brebis, comme dit l'Evangile, mais bien plus souvent, quand il s'agit de ces pauvres enfants, on peut m'en croire, c'est la brebis qui se déguise en loup... pour se mettre à la mode, ajouta l'abbé, uniquement pour se mettre à la mode. La mode est aux airs délibérés.

— Eh bien ! vous direz cela, n'est-ce pas, à madame d'Argy ? il sera très bon de le lui dire. Elle ne fera pas d'objections pour la question d'argent. Tout ce qu'elle veut, c'est une bru docile qui consente à passer les trois quarts de l'année à Lizerolles, et Jacqueline est guérie de la fièvre de Paris.

— Une fièvre trop souvent mortelle, murmura l'abbé. Oh ! la simplicité de la nature !... Les prêtres de campagne sont heureux, madame, mais nous ne choisissons pas notre vocation. Il y a du bien à faire partout, et en particulier dans les villes.

Etes-vous sûre, cependant, que Jacqueline...

— Elle aime M. d'Argy.

— Vous m'en direz tant ! Nous serions sauvés alors. Le grand malheur pour beaucoup de ses pareilles, c'est qu'elles n'aiment pas grand chose; elles n'ont que des agitations, des curiosités, des audaces, des fantaisies... Tout se passe dans la tête.

— Vous parlez de la Jacqueline d'avant le duel; je vous affirme, moi, que, depuis

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

40

JACQUELINE

PAR

TH. BENTZON

En se frottant les mains d'un geste affable, il entra dans le petit salon où l'attendait Giselle. Certes, on eût vainement cherché dans tout Paris un salon d'ecclésiastique qui renfermât autant de coussins en tapisserie, et chacun d'eux était un souvenir... un souvenir de première communion. L'abbé ne connaissait pas la visiteuse, mais le nom de Talbrun évoquait pour lui l'idée d'une famille infiniment honorable et bien pensante. C'était sans doute une mère qui venait remettre son enfant entre ses mains pour un commencement d'instruction religieuse. Il recevait ainsi des douzaines de mères qui parfois l'ennuyaient un peu, ayant la prétention de lui apprendre tout ce qu'il savait mieux qu'elles, et même il avait pris à leur intention un jour, le mercredi, afin de n'être pas dérangé, comme il arrivait ce matin-là. Non que le digne prêtre

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

se souciait beaucoup de manger sa côtelette froide ou chaude, mais une gouvernante autoritaire y tenait pour lui. On peut être directeur émérite et se laisser diriger cependant à l'occasion.

La grande jeunesse de Giselle l'étonna. — Monsieur l'abbé, lui dit-elle sans préambule, tandis qu'il la priait de s'asseoir, je viens vous parler d'une personne à laquelle vous vous intéressez, Jacqueline de Nailles.

Il passa le revers de sa main sur son front et prononça dans un soupir :

— La pauvre petite !

— Plus à plaindre encore que vous ne croyez. Vous ne l'avez pas vue depuis la semaine dernière ?...

— Oui, elle est venue... Elle a conservé, Dieu merci, de bonnes habitudes de piété.

— Cela n'empêche pas qu'elle soit l'héroïne d'un scandale.

L'abbé fit un saut sur sa chaise.

— Un duel a eu lieu à cause d'elle, et son nom est dans toutes les bouches, — oh ! chuchotté à voix basse... mais c'est au Cercle que la querelle s'est engagée... Vous savez ce que sont les chuchotements de Cercle...

— Des sifflements de vipère, gémit l'abbé. Oh ! les Cercles !... Tout ce qui s'y brasse de médisances dont les malheureuses femmes sont victimes !

— Dans le cas actuel, la médisance était une calomnie; elle a été relevée par quel-

qu'un que vous connaissez aussi, Frédéric d'Argy.

— J'ai pour sa pieuse mère un ancien et très profond respect.

— Je croyais bien m'en souvenir. Ainsi, monsieur l'abbé, vous ne verrez aucun inconvénient à aller chez madame d'Argy prendre des nouvelles de son fils ?

— Non, sans doute... Mais... je dois désapprouver...

— Vous lui direz que quand un jeune homme compromet une jeune fille en défendant sa réputation d'une manière trop publique, il n'a qu'une chose à faire ensuite, l'épouser.

— Un instant, interrompit l'abbé, tout étourdi. Il est certain qu'un bon mariage serait l'issue la plus désirable pour Jacqueline. J'y avais déjà pensé, mais je ne sais si je puis brusquement...

— Aujourd'hui à quatre heures, monsieur l'abbé ! Le temps presse. Vous ajouterez que ce mariage est le seul moyen d'empêcher la seconde rencontre qui doit avoir lieu.

— Est-il possible !...

— Le seul moyen aussi de décider Frédéric à donner sa démission. Retenez bien cela... c'est l'important...

— Mais comment savez-vous ?...

Le pauvre abbé balbutiait, en comptant sur ses doigts les arguments qu'on lui recommandait de se rappeler.

— Il approuve la répartition des frais de reconstruction du pont de la porte du Soex et de la rampe d'accès, répartition fixée pour les communes intéressées comme suit : St-Gingolph 5 %, Port-Valais 22 %, Viennaz 25 %, Vouvry 48 %.

— M. Delphin Fraehoboud est agréé comme substitut de l'officier d'état-civil de l'arrondissement de Revereulaz.

— Est approuvé le règlement bourgeois de la commune de Brigue.

— Il est accordé à l'administration bourgeoise de St-Maurice l'autorisation pour la vente d'environ 500 stères de bois déraciné dans la forêt Jora.

— Il est accordé à la bourgeoisie de St-Gingolph un permis de coupe pour 12 stères de fayard dans les forêts Grand Devin et Barraz.

Presse. — Dans le n° de l'Ami du 1er janvier, M. l'avocat Jérôme Roten, son rédacteur, fait ses adieux à ses lecteurs et leur annonce que la rédaction de ce journal sera désormais la même que celle de la Gazette du Valais dont est chargé M. A. Sidler.

On sait que M. Roten n'avait remplacé, comme rédacteur de l'Ami, M. Allet, qu'à titre provisoire.

Il termine ainsi son adieu : „Notre journal a trouvé ainsi un abri sûr contre la bourrasque déchaînée dans ses voiles par l'apparition de tant de feuilles nouvelles depuis trois ou quatre ans. Le parti conservateur-catholique sera peut-être content de l'y retrouver un jour“.

Qu'en pense le Nouvelliste à qui va droit l'allusion ?

Sion. — Vengeance d'un condamné. — Un particulier de Grône, nommé F., qui venait de purger une condamnation prononcée par le président du Tribunal de Sion, M. Jean-Charles de Courten, s'est rendu chez ce dernier et s'est livré sur lui à des voies de fait, qui l'ont fait écrouer de nouveau.

— On nous prie de poser l'interrogation suivante :

„Que fait l'association libérale démocratique de la ville de Sion ? Ne pourrait-elle pas fêter l'anniversaire de sa dernière assemblée ?“
Un membre curieux.

Monthey. — (Communiqué). — Afin de troubler les relations entre ouvriers et patrons, certains journaux du Valais mènent une campagne contre la verrerie de Monthey.

Celle-ci n'a pas à s'engager dans des polémiques de presse où l'on cherche à l'entraîner. Elle estime n'avoir à traiter de ses affaires qu'avec ses ouvriers et sans que des tiers viennent — dans un but politique ou autre — se mêler de ce qui ne les regarde pas.

On essaie de rendre responsable la Verrerie de la récente bagarre et des faits déplorables qui s'en sont suivis, samedi soir 21 décembre : c'est ridicule. Une enquête est ouverte, elle établira les responsabilités. Ni la direction, ni le syndicat de nos ouvriers n'ont été mêlés dans cette affaire, qui n'est qu'une querelle entre ouvriers du pays et de l'étranger, comme il en a déjà malheureusement souvent éclaté à Monthey.

On prétend que les „gamins“ étrangers gagnent 50 ct. de plus par jour que ceux du pays : c'est faux. Ils ont la même paie. Quelques manœuvres, des hommes faits, qui font par intérim l'ouvrage des gamins, sont payés un peu plus : c'est naturel.

En logeant gratis les gamins et les ouvriers étrangers, nous obéissons à un usage et à une nécessité qui existent dans toutes les verreries.

hier au moins, elle aime M. d'Argy, qui, lui, depuis longtemps, très longtemps, l'aime bien davantage.

Giselle parlait avec une sorte d'emportement, comme si elle eût voulu se forcer à prononcer des mots qui lui coûtaient beaucoup ; elle avait les pommettes enflammées sous son voile. L'abbé, perspicace, observait ces signes.

— Mais, poursuivait Giselle, si on le force à l'oublier, il peut chercher ailleurs à dépenser l'affection qu'il éprouve pour elle, troubler le repos des autres en se trompant lui-même, rencontrer dans le monde une de ces liaisons... Ne manquez pas de faire pressentir tous les dangers possibles à madame d'Argy, en plaidant la cause de Jacqueline.

— Hum ! Vous êtes évidemment très attachée, madame, à mademoiselle de Nailles.

— Très attachée, répondit-elle bravement. Très attachée à elle, et plus encore à lui. Ainsi, vous comprenez qu'il faut, il faut absolument que ce mariage se fasse.

Elle s'était levée en serrant son mantelet autour d'elle, et regardait fixement l'abbé, — dont les yeux, si petite qu'elle fût, étaient au niveau des siens, — pour le mieux pénétrer de ce qu'il devait comprendre.

Il s'inclina. Jusque-là il s'était efforcé de deviner s'il n'avait pas affaire à un de ces jeunes loups déguisés en brebis, dont l'apparence est aussi trompeuse que celle des bre-

Il est ridicule de faire un grief à la Verrerie de Monthey de chercher sa main d'œuvre hors du pays, qui ne peut lui en fournir en quantité suffisante.

Comment pourraient vivre nos industries, nos entreprises du bâtiment ou autres, si elles ne devaient employer que des Valaisans ou même que des Suisses ?

On prétend que nous ne payons pas suffisamment nos ouvriers : c'est faux. Ils sont aussi bien payés que dans n'importe quelle autre industrie, suivant leurs capacités et sans aucun favoritisme de nationalité.

D'ailleurs, la plupart de nos ouvriers travaillent à l'usine depuis 15 à 25 ans en moyenne, beaucoup depuis 30 à 40 ans ! Ceci se passe de commentaires.

La Direction de la Verrerie de Monthey
CONTAT & CIE

Salvan. — (Corr.) — Dimanche, 5 janvier, et le 6, jour des Rois, le „Cercle d'Études sociales“ de Salvan donnera une représentation comprenant un drame : *Les Piastres rouges*, en 3 actes, par Ch. Le Roy-Villars, et une comédie : *La succession Beauvaillard*, en 3 actes, par Antony Mars.

Comme ces deux pièces ont été soigneusement étudiées et que le Cercle n'a rien négligé pour rendre la représentation attrayante et instructive, il espère que la population de Salvan et des environs l'encouragera dans son œuvre de progrès en lui donnant le plaisir d'un auditoire nombreux et bienveillant.

Pendant les entr'actes, se produira la Société de chant, dirigée par M. Hermann Sidler. Ouverture à 2 heures.

Plaine de Martigny. — On nous écrit : Simple question : Est-il permis à un Conseil municipal de vendre, sans autorisation et sans publications ni enchères, les peupliers plantés sur la douve du Rhône ?

Une commune de la plaine en a vendus ces jours derniers plus de quarante, et tous les intéressés, à part les sept péchés capitaux, ignorent complètement dans quelles conditions et à quel prix cette vente a été faite.

Un bourgeois.

Martigny. — Société d'agriculture. — A la demande de la Société d'agriculture de Martigny, M. O. Perrollaz donnera le 6 janvier, à 2 h., à l'Hôtel de Ville de Martigny-Ville, une conférence sur l'arboriculture commerciale.

Les membres de la Société et tous ceux qui s'intéressent à cette importante branche de l'agriculture sont priés d'assister à cette conférence.
Le Comité.

— **Arbre de Noël.** — On sait que depuis quelques années un groupe de dames de Martigny ont pris la louable initiative de dresser dans la Grande salle de l'Hôtel-de-Ville un arbre de Noël au profit des enfants des écoles ; celui de cette année a été tout particulièrement doté ; aussi les dames patronnesses et organisatrices de cette œuvre philanthropique se font-elles un devoir de remercier les personnes qui se sont montrées généreuses en la circonstance.

— **Concert.** — La distribution des prix du match au casin organisé par notre société de musique la „Cécilia“ se fera donc, comme annoncé, le 6 et, à 8 h. du soir, au grand restaurant Kluser.

A cette occasion, la „Cécilia“ offrira au public un concert dont voici le programme des mieux choisis :

Ire partie

1. *De Pied ferme*, allegro militaire, Eilenberg ;
2. *L'Hiver*, grande fantaisie descriptive, Dubois ;
3. *Segovia*, valse espagnole, Popy ;
4. *La vie militaire*, Steenbruggen.

bis déguisées en loups ; maintenant son opinion était faite.

— Mon Dieu, madame, dit-il en la reconduisant, vos raisons me paraissent excellentes : un nouveau duel à empêcher, un fils à retenir auprès de sa mère, deux enfants qui s'aiment à marier, le salut peut-être de deux âmes...

— De trois âmes, monsieur l'abbé...

Il ne lui demanda pas quelle était la troisième, ni pourquoi elle exigeait que cette démarche délicate, dont il était prêt à se charger, eût lieu le jour même. Il s'inclina encore lorsqu'elle eut dit :

— A quatre heures... madame d'Argy sera préparée à vous recevoir. Je vous remercie, monsieur l'abbé.

Puis, comme elle descendait l'escalier, il lui envoya une silencieuse bénédiction avant de retourner à sa cotelette refroidie.

Giselle ne déjeuna guère mieux que lui ; à vrai dire, M. de Talbrun étant absent, elle ne fit que regarder son fils dévorer de bon appétit, tandis qu'elle absorbait elle-même une tasse de thé. Après quoi elle s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire, effaçant sous la poudre de riz la trace de ses larmes récentes et posant sur ses cheveux blonds une petite capote en treillage d'or, qui s'assortissait bien aux broderies nuancées d'un costume tout neuf.

Quand elle entra dans la salle à manger, Enguerrand, qui était resté avec sa bonne à

IIe partie

5. *Flandre*, grande marche, Steenbruggen ;
6. *Fête à bord*, fantaisie, Heymann ;
7. *Rhodanusia*, Salis ;
8. *King Cotton*, Souza.

Un auditoire nombreux viendra, nous l'espérons, encourager de sa présence nos vaillants musiciens qui se préparent, comme on le sait, à aller faire triompher leurs couleurs sur le sol algérien en avril prochain.

— **Vandalisme.** — Une main criminelle a coupé quatre jeunes arbres sur une propriété appartenant à M. Emile Gross, président du tribunal de Martigny. Une enquête est ouverte.

Phénomène de végétation. — Un employé des C.F.F., M. Ch. en station au Bouveret, nous fait parvenir un petit bouquet de pensées des champs, cueillies hier matin près de la gare de cette localité.

Trouver des fleurettes le 2 janvier est assurément un fait rare qui méritait d'être noté.

La chasse en 1907. — Le journal *Diana* fait ainsi le bilan de l'année 1907 au point de vue cynégétique :

„Les diverses saisons, constamment en retard sur la moyenne, les conséquences d'un hiver rigoureux et les nombreux déboires résultant d'un lâcher tardif du gibier de rempliment, couvées détruites, etc., ont nécessairement produit un effet désastreux.“

Peu ou point de perdrix et là où il y en avait, pouillards indignes du coup de fusil.

Même chanson pour les faisans, à telle enseigne que, par exemple, dans le canton de Genève où ce gibier était en faveur ces dernières années, la majorité des chasseurs prenant permis a décidé d'en supprimer le repeuplement pour 1908.

Le lièvre a été plutôt rare, et en octobre et en novembre il était rencontré encore de jeunes sujets de 2 à 3 livres, facilement pris même par les chiens d'arrêt.

Il y a cependant eu un poste à l'actif du bilan qui s'est trouvé en sensible augmentation sur les précédents et a consolé maint chasseur de tous autres déboires, c'est celui de la caille. Il faut remonter bien loin pour constater pareille abondance de ce gibier, fait que l'on peut précisément attribuer à la tardivité du printemps qui a retenu chez nous, plus que de coutume, les nicheseuses.

Enfin, la bécasse, capricieuse comme toujours, a choisi ses localités et tour à tour fait des heureux et des désechantés sans motifs appréciables. Le passage, commençant de bonne heure, n'a jamais eu, à notre connaissance, une intensité remarquable, mais il s'est prolongé jusqu'au commencement de décembre, vu la douceur de la température“.

Foires de janvier. — Viège, 7 ; Martigny-Bourg, 13.

Confédération Suisse

Au Conseil fédéral. — Un périodique de la Suisse allemande s'est plu à faire la statistique des conseillers fédéraux qui se sont succédés depuis 1848. On croirait volontiers sans doute qu'il y en a un grand nombre. Pas du tout. On en compte trente-sept seulement. Vingt-sept sont morts. Les dix conseillers fédéraux ou anciens conseillers fédéraux qui vivent encore sont ceux qui composent le gouvernement actuel et MM. Ruffy, Frey et Lachenal.

Chose singulière, aucun des cantons primitifs, ceux à qui la Suisse doit son existence, n'a jamais eu l'honneur d'être représenté au gouvernement fédéral. Il y a dix cantons ou demi-cantons qui sont dans ce cas.

prolonger les délices du dessert, eut un : « Que maman est belle ! » qui lui alla droit au cœur. Elle l'embrassa deux ou trois fois coup sur coup :

— Je veux être belle pour toi, mon chéri.

— Alors tu m'emmènes ?

— Non, mais je rentrerai te prendre.

Elle revint sur ses pas et lui donna encore, presque avec rage, un baiser qui l'étonna, car il reprit :

— Ce sera donc dans bien longtemps ?

— Quoi ?

— Que tu reviendras. Tu m'embrasses comme si tu allais partir bien loin, bien loin...

— Je t'embrasse pour me donner du courage.

Enguerrand qui, lorsqu'une leçon lui paraissait dure à apprendre, employait avec elle ce même moyen, parut comprendre.

— Tu vas donc faire quelque chose d'ennuyeux ?

— De très ennuyeux, mais qu'il faut faire, parce que, tu comprends bien, chéri, c'est mon devoir.

— Les grandes personnes ont aussi des devoirs ?

— Plus encore que les enfants.

— Mais ce n'est pas un devoir d'écriture... la tienne est si jolie ! Moi, ce qui m'ennuie le plus, c'est toujours mon devoir d'écriture. Je vais le faire pendant que tu feras le tiens,

Dans la course au pouvoir, c'est le canton de Vaud qui a eu la grosse part. Sept Vaudois ont été élus conseillers fédéraux, MM. Druey, Fornerod, Ruffy père, Cérésiole, Ruchoy, Ruffy fils et Ruchoy. Zurich a eu six conseillers fédéraux ; puis viennent Berne avec quatre ; Neuchâtel avec trois ; Soleure, Argovie, Thurgovie, le Tessin et Genève (MM. Challet-Venel et Lachenal) avec deux. Les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, plus mal partagés encore que Genève, n'ont eu chacun qu'un conseiller fédéral.

Un certain nombre de citoyens ignorent les noms des conseillers fédéraux et un plus grand nombre encore le nom du président de l'année. La fonction est rare cependant, puisqu'il n'y en a eu que trente-sept en soixante ans.

Chemins de fer fédéraux. — Les chemins de fer fédéraux ont décidé d'être leur propre assureur contre l'inondation. Une somme de 100,000 fr. sera versée annuellement au fonds d'assurance.

Pour la Crète. — Le Conseil fédéral a décidé de répondre affirmativement à la note collective des puissances qui lui demandent de désigner un inspecteur général des finances crétoises.

Le Département des finances fera des propositions au Conseil fédéral.

Concordat pour sages-femmes. — On annonce la réunion prochaine d'une conférence de délégués cantonaux pour discuter les bases d'un concordat intercantonal réglant les conditions de l'exercice du métier des sages-femmes et son enseignement.

Les tziganes. — Une conférence internationale, à laquelle participeront la Suisse, la France, l'Allemagne et l'Angleterre, se tiendra cet été à Berne pour régler la situation des bandes de tziganes qui errent sur la frontière.

L'impôt sur les gogos. — Une statistique vient d'être publiée des recettes que l'Etat allemand tire du système des loteries. Il en résulte que les quatre loteries, reconnues officiellement par l'Etat, lui rapportent annuellement, sous formes de taxes, et en dehors de tous bénéfices provenant des lots non réclamés et autres avantages accessoires, 32 millions de marks environ. Dans ce total, la loterie de l'Etat prussien figure pour 17 millions 750 mille marks ; celle de Saxe pour 7 millions 750 mille marks, celle de Brunswick pour 5 millions, et celle d'Hambourg, pour 4 millions environ.

Un joli impôt que les gogos paient à l'empire allemand.

Nouvelles des Cantons

Vaud. — *Le drame de Villeneuve* — Cette malheureuse affaire qui a coûté la vie à un brave citoyen a eu son épilogue mardi matin.

Contrairement au verdict du jury, le tribunal d'Aigle a condamné six des accusés, les plus compromis d'après l'acte d'accusation, à des peines variant de 2 ½ mois à 3 ans de réclusion.

Les autres ont été acquittés.

La cour a admis les conclusions de la partie civile et condamné les six coupables à payer, solidairement entre eux, la somme de 1999 fr. à la veuve de la victime, Mme Charles Ammeter ; ils sont de plus solidaires pour les frais.

— **Double évasion.** — Deux détenus dangereux se sont évadés des prisons de l'Évêché. Ce sont les nommés Sola et Ruch, prévenus

ton devoir. Comme ça nous nous ennuierons ensemble, tous les deux, dis ?...

Elle l'embrassa encore passionnément.

— Nous serons toujours tous les deux, mon amour.

Et ce mot d'amour fut prononcé avec une intonation nouvelle pour la petite oreille d'Enguerrand qui abusa aussitôt de cette recrudescence de tendresse.

— Puisque tu m'aimes tant aujourd'hui, tu me conduiras à Guignol ?

— Où tu voudras !... A tout à l'heure !

(A suivre)

Avis important

Aucun changement d'adresse ne sera pris en considération s'il n'est pas accompagné de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres poste.

L'administration.

de vols. Ils étaient enfermés dans la même cellule; dimanche matin lorsqu'on vint pour procéder au nettoyage de leur prison, ils se jetèrent sur l'employé et l'enfermèrent à double tour; du corridor ils réussirent à gagner la rue.

Ruch a été repris, Sola court encore.

— *Retour de Sibérie.* — M. Maurice Gehri, fils de M. J. Jehri, boucher, à Morges, s'était rendu, au mois d'octobre 1904, en Russie pour y occuper un poste de précepteur. Il eut la fâcheuse idée de se mêler des affaires politiques de ce pays. Cette imprudence, qu'aggravait encore sa qualité d'étranger, lui valut d'abord neuf mois de prison préventive, puis la déportation à vie en Sibérie, prononcée par la cour de justice de Kiew. Après avoir passé encore quelques mois dans les prisons russes, M. Maurice Gehri fut dirigé sur la Sibérie avec un détachement de condamnés politiques. Le chemin de fer le transporta jusqu'à Krasnoïarsk. A partir de là, le trajet s'effectua à pied. Au cours de ce long voyage, notre compatriote parvint à s'évader, en septembre 1907, avec deux autres déportés et à gagner Vladivostok, puis le Japon, d'où un navire français le ramena en Europe. Ses parents ont eu le bonheur de le voir revenir à Morges il y a peu de jours et de passer avec lui les fêtes de Noël.

Berne. — *Sapins géants.* — Le domaine de Dürsrüti, au-dessus de Langnau, est célèbre par ses sapins gigantesques. A une altitude d'environ 900 mètres se dresse une magnifique plante dont le volume est de 40 mètres cubes; sa tige est d'un seul jet jusqu'à 40 m. de hauteur; la circonférence, mesurée à hauteur d'homme, mesure 4 m. 70. On évalue à trois cents ans l'âge de ce géant. Après lui vient un sapin d'un volume de 35 mètres cubes puis d'autres de 25 à 30 m³; ceux de 12 à 20 m³ sont communs. Et tous ces vénérables exemplaires sont en parfaite santé. La Société des forestiers soleurois leur a fait une visite il y a quelques jours.

Le comité de la Société suisse des forestiers fait des démarches pour obtenir la conservation des sapins de la Dürsrüti, quand le propriétaire du domaine, M. Arm, ancien député au Grand Conseil bernois, ne sera plus là pour les garder.

Berne. — *Tragique accident de chemin de fer.* — Un terrible accident s'est produit dimanche soir près de la station de Killwangen, entre Baden et Zurich. Trois individus que l'on a supposé être des Italiens, ont été tamponnés par l'express Baden-Zurich, vers 8 h. du soir, comme ils traversaient la voie. Deux ont été tués; le troisième, blessé mortellement, a été transporté à l'hôpital de Baden. Ce n'est que vers Dietikon que le mécanicien arrêta sa machine, parce qu'il lui semblait remarquer quelque chose d'anormal. En cherchant avec une lanterne, on découvrit le corps horriblement mutilé d'un individu qui tenait encore un parapluie sous le bras.

Le corps était littéralement empalé sur la locomotive. Plus tard on trouva sur la voie un individu gisant dans son sang. Comme il respirait encore, on le transporta à l'hôpital de Baden. Enfin, lundi matin, on découvrit à côté de la voie le corps d'une troisième victime. On croit que tous trois sont italiens.

Nouvelles étrangères

France

Mort d'un ministre

M. Guyot-Dessaigne, ministre de la justice, est mort subitement mardi matin dans la salle de conférence du Sénat à la suite d'une syncope.

Le ministre avait assisté à la courte séance qui précéda au Sénat le vote du budget. Il paraissait en parfaite santé.

En raison de la mort du ministre de la justice, les réceptions officielles du premier janvier ont été contremandées.

M. Guyot-Dessaigne venait d'entrer dans sa 64^{me} année. Il était né à Brioude le 26 décembre 1833. C'était un ancien magistrat du second empire, qui avait débuté comme substitut à Clermont-Ferrand. Elu pour la première fois député en 1885, il n'avait cessé depuis lors de représenter la 2^{me} circonscription du Puy-le-Dôme (Clermont-Ferrand) à la Chambre.

Vote du budget

Le Sénat français a travaillé sans relâche jour et nuit pour arriver à voter le budget avant la fin de l'année et éviter ainsi les douzièmes provisoires. Il est arrivé au bout de sa tâche et l'ensemble du budget a été voté à l'unanimité des membres présents.

Pour y arriver les Pères conscrits n'ont pas tenu parfois moins de trois séances par jour. Quel héroïsme!

Le feu dans les mines de Courrières

Le feu s'est déclaré il y a une dizaine de jours dans la fosse n° 5 de Courrières. L'accident n'aurait pas d'importance extraordinaire si la situation actuelle dans la mine envahie n'offrait des analogies toutes particulières avec celle de la fosse n° 3 où se produisit la catastrophe du 10 mars 1906 encore présente à tous les esprits. Par suite d'extrême pu-

dence, et bien que les circonstances ne le commandassent point, la direction résolut de faire remonter les ouvriers. Ne restèrent dans la mine que les ingénieurs et les ouvriers qui devaient coopérer aux travaux de sauvetage. Les mesures les plus énergiques ont été prises; les mineurs n'ont rien à craindre.

Voilà ce qu'a déclaré M. Lavaurs, directeur de la Compagnie, qui croit qu'on se rendra maître du feu à bref délai. Néanmoins toute la population suit les événements avec le plus vif intérêt.

Belgique

Mort d'un premier ministre

M. de Trooz, président du Conseil et ministre de l'Intérieur, est mort mardi soir subitement d'une phlébite compliquée d'albuminurie.

M. de Trooz n'avait que 51 ans.

Russie

Le procès de Viborg

Le tribunal de St-Petersbourg a rendu son jugement dans l'affaire des députés signataires du manifeste de Viborg contre la dissolution violente de la première Douma.

165 accusés sont condamnés à trois mois de prison. En même temps, il perdent tous leurs droits politiques.

Des fleurs leur ont été offertes dans les couloirs, et M. Mourontzeff, le président de la première Douma, a été chaleureusement acclamé.

Ainsi s'est clos ce grand procès historique.

Angleterre

Une cause célèbre

Un procès sensationnel se déroule depuis quelques mois en Angleterre. Un petit charpentier, Georges Hollamby Druce est venu, du fond de l'Australie, revendiquer l'héritage des ducs de Portland, l'une des familles les plus opulentes de la haute aristocratie anglaise. Le but qu'il cherche à atteindre est de prouver, en premier lieu que le cinquième duc de Portland, réputé mort sans enfants, a, en vérité, contracté mariage en 1816, sous le nom de T. C. Druce, avec Elisabeth Cricke-nere; et en deuxième lieu, que lui, Georges Druce, issu de ce mariage, doit déposséder des domaines de la maison Portland la ligne collatérale au pouvoir de laquelle ils sont passés.

Pour donner une preuve, un des moyens employés a été d'identifier le duc de Portland avec T. C. Druce; et l'on a dû recourir à une macabre cérémonie. On a procédé lundi matin, au cimetière de Highgate à Londres, à l'ouverture du caveau funéraire de Druce. L'entrée du cimetière a été interdite au public.

La pierre qui recouvrait la tombe ayant été soulevée, les fossoyeurs descendirent dans le caveau. Ils dégagèrent tout d'abord le cercueil de la femme de T. C. Druce, qui se trouvait contre la paroi gauche du monument, puis ils mirent à jour le cercueil qui occupait le côté droit. Le couvercle de ce cercueil portait une plaque dont l'inscription disparaissait sous une couche de poussière de plâtre. Les fossoyeurs dégagèrent enfin le cercueil d'un bébé, petit-fils de T. C. Druce. Les trois cercueils furent ensuite déposés sur deux planches placées en travers du caveau, et photographiés dans l'état où ils se trouvaient.

La plaque recouvrant le deuxième cercueil fut ensuite nettoyée et l'inscription suivante apparut clairement:

"Thomas Charles Druce, esquire, décédé le 28 décembre 1864, dans sa soixante et onzième année."

Cette plaque fut photographiée séparément. Les fossoyeurs furent écartés et deux employés des pompes funèbres firent sauter le couvercle extérieur et mirent à jour un cercueil de plomb qui portait une plaque semblable à celle du cercueil extérieur.

Ils coupèrent ensuite la partie extérieure de l'enveloppe de plomb qu'ils soulevèrent et avec elle le couvercle du troisième cercueil de bois, qui contenait un cadavre humain enveloppé d'un linceul.

Le linceul écarté découvrit le cadavre d'un homme âgé et portant la barbe.

Le procès n'en continue pas moins; les partisans de Druce ne sont pas à bout d'arguments.

Maroc

Soumission des Beni-Snassen

La journée de mardi comptera parmi les plus intéressantes depuis l'intervention de la France chez les Beni-Snassen.

La colonne Félineau qui devait traverser le massif pour aller rejoindre la colonne Branlière, a brillamment effectué cette opération et les montagnards ont été tellement surpris de l'audace dont ont fait preuve les troupes françaises, en pénétrant jusque dans leurs repaires que, non seulement ils ne leur ont fait montre d'aucune hostilité, mais encore qu'ils ont fait acte de soumission absolue.

De leur côté, les troupes du colonel Branlière avancèrent un peu au-delà d'Arhbal et la rencontre eut lieu au pied nord du massif.

Il y a, en outre, un autre résultat très important à enregistrer: c'est la capture du fameux marabout Mokhtar Botchich qui, comme on le sait, a été l'instigateur du soulèvement des Beni-Snassen, qui avait une influence con-

sidérable et qui était l'âme de la résistance. Le marabout s'était réfugié au village des Nedjara, parmi ses parents, qui projetaient de le faire fuir par le col de Fourhal, d'où il aurait pu franchir la Moulouïa et aller chez les Kébdana, dans le Riff, où il eût été en sûreté et eût pu continuer à exciter les populations contre les Européens.

Le lieutenant Lapastolle, à la tête d'un détachement de gnomiers, réussit à entourer le village des Nedjara. On envoya alors le frère du marabout, fait prisonnier il y a trois semaines près de Martimprey, pour qu'il fasse savoir à Boutchich qu'il n'avait plus qu'à se rendre, que tous les passages étaient gardés par les Français et qu'il n'y avait aucune résistance possible. Boutchich, résigné, répondit qu'effectivement il n'avait plus qu'à accepter l'arrêt du destin, et vint au-devant du lieutenant Lapastolle.

La fierté avec laquelle Boutchich s'est constitué prisonnier, a vivement impressionné les assistants. Il va être traité avec égards, et son influence servira à rétablir définitivement la paix.

L'ère des combats est donc close et on peut dire que le général Lyautey vient d'achever avec une rapidité, une décision et un succès admirables l'œuvre qu'il avait entreprise.

Le montant des amendes versées par les tribus s'élève actuellement à environ 80,000 francs.

Un télégramme de l'amiral Philibert annonce que les troupes françaises ont enlevé la casbah des Mediounah le 1er janvier, à 11 h. 30 du matin.

Les Français ont eu un spahis tué et trois tirailleurs blessés. Les troupes occupent actuellement la casbah.

Etats-Unis

La détresse des sans-travail

La nouvelle année a commencé à New-York par un grand déploiement de bruit et de gaieté. En attendant, ceux qui sont à la tête de sociétés de charité ne savent comment faire face aux demandes des sans-abri et du nombre très élevé des sans-travail.

Dans les quartiers pauvres de l'Est, il existe une espèce de grève des locataires. Ceux-ci refusent de payer leurs loyers, qui sont très élevés et qui atteignent parfois le tiers et même la moitié du montant des salaires des classes pauvres. Les propriétaires menacent de faire des expulsions en masse.

A Chicago, des liquidateurs ont été nommés pour la Compagnie des chemins de fer électriques de Chicago et de Milwaukee.

Cette compagnie et les autres sociétés qui lui sont alliées représentent un capital de presque 150 millions de francs.

La Journée des Explosions

Mardi après-midi, à Rome, pendant que la salle de la Bourse était pleine de monde, au moment où l'on procédait à la liquidation de fin de mois, une détonation formidable a retenti. Lxs vitraux de la toiture de la grande salle centrale sont tombés par morceaux sur les personnes qui s'y trouvaient pendant qu'une panique folle envahissait la foule.

Toutes les portes de l'édifice avaient été arrachées par la violence de l'explosion et les parois de la salle centrale étaient fendues dans un coin.

Les gardiens de la Bourse, accourus après le premier instant de terreur, ont pu relever les blessés et leur donner les premiers soins. Le concierge de l'édifice, Berra, avait le crâne fendu, un agent de change, M. Vitelli, avait la figure horriblement ensanglantée; onze autres personnes — des employés de la Bourse pour la plupart — étaient plus ou moins grièvement atteintes.

Une grande horloge, suspendue au-dessus de l'entrée, lancée violemment en l'air, a été réduite en miettes.

On assure qu'il ne s'agit que d'une explosion de gaz.

A Barcelone, une bombe a éclaté, rue San-Pablo, mardi soir, à 5 1/2 h., au moment où un agent allait la ramasser. L'agent a été tué; un garde civil et un promeneur ont été grièvement blessés.

Le président du Conseil, M. Maura, a entre-tenu ses collègues de la situation à Barcelone. Ils ont examiné les mesures à prendre pour réprimer les actes de terrorisme. Il est probable que le gouvernement se décidera à suspendre les garanties constitutionnelles.

A Tiflis (Russie), toujours le 31 décembre, les révolutionnaires ont lancé une bombe. Trois membres de la Société patriotique et deux passants ont été tués, cinq mortellement blessés. Les soldats ont poursuivi les malfaiteurs, en ont tué un et blessé deux. Un soldat a été tué.

Causerie sportive

Le skieur novice

L'art du ski ne s'apprend pas en regardant faire ses adeptes. Le novice qui regarde évoluer un skieur expérimenté se figure volontiers que faire du ski est une prouesse facile. Aussi part-il — ou part-elle — plein de confiance pour ses premiers essais, persuadé que, pour réussir, il suffit d'avoir une

certaine dose d'aplomb et de courage. En fait, il s'aperçoit bien vite que le ski est aussi difficile à apprendre que tout autre exercice d'adresse.

Rien n'est plus amusant que d'assister à une première leçon de ski. J'en parle d'autant plus volontiers que je n'ai jamais, pour ma part, chaussé les longs patins de bois. Mais j'ai vu travailler beaucoup de débutants et ai pu former une opinion assez exacte de comment il ne faut pas faire. Quant au côté positif de la question, j'ai l'intention de commencer sous peu mon initiation et espère pouvoir très prochainement vous renseigner sur les difficultés que le débutant rencontre sur son chemin.

En attendant, je vais me borner à quelques remarques qui se sont imposées à moi comme spectateur. Tout d'abord, la grande joie de fendre l'air pendant l'élan, pendant le saut, pendant la glissade finale, ne peut être appréciée à sa juste valeur, ce me semble, qu'après de longs efforts infructueux. Par "efforts infructueux", le novice saura bien vite très exactement ce que j'entends. Quant à la joie du triomphe, il n'y parviendra que par degrés. Mais qu'il se rappelle ceci: c'est au moment où il éprouvera la plus agréable sécurité qu'il lui faudra être le plus sur ses gardes. Ce sentiment de grande sécurité est presque toujours l'avant-coureur de la chute. Et nul plus que le skieur tombé ne réalise avec force combien il est plus aisé de tomber que de se relever.

Je ne sais rien de plus parfaitement gracieux qu'une skieuse experte, convenablement équipée. Un conseil aux débutantes: lorsque quelqu'un vient à votre aide, gardez autant que possible la pointe de votre bâton fiché dans la neige. Cette pointe peut infliger de sérieuses blessures.

Le ski est devenu très rapidement populaire. Le temps n'est pas loin où l'on ignorait, hors de Scandinavie, ce que c'est qu'un ski. Aujourd'hui, le ski compte des adeptes dans tous les pays où la neige tombe en suffisance. Et ce n'est pas là une mode passagère, à ce qu'il semble, mais une acclimatation définitive.

Un dernier mot aux débutants: après avoir étudié avec soin les mouvements des skieurs expérimentés, faites vos premiers essais, mais en ayant soin de choisir un endroit isolé où personne ne pourra se gaudir de vos mésaventures. Et, avant toutes choses, ne chaussez vos skis qu'après vous êtes assuré qu'aucun photographe ne s'apprête à fixer pour la galerie les phases de votre initiation.

(Gazette de Lausanne).

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat décide de contribuer pour le 30 %, soit fr. 395,40, aux frais des travaux de réfection de la route Charrat-Fully dans l'intérieur du village de Charrat.

— Il est accordé à M. Th. Balleys, pour cause de changement de domicile, sa démission de président de la commune de Dorénaz.

— Sont approuvés: 1. les plans d'aménagement présentés par la Société d'électrochimie de Martigny-Bourg pour la salle des machines, la salle de l'électrolyse et le bâtiment central; 2. les plans de l'annexe à la scierie de M. Cl. Bompard, à Martigny-Ville.

Allez-vous souffrir tout l'hiver de vos rhumatismes?

Tant que le poison du rhumatisme n'aura pas été chassé de votre sang, il suffira d'une journée humide pour réveiller vos douleurs. Les pilules Pink ont une action directe sur le sang. Elles y attaquent le mal. Elles ont guéri toutes les formes de rhumatisme. Elles ont guéri des rhumatismes qui passaient pour chroniques.

Guérison:
M. Henri Allory, domestique à Coizé (Maine-et-Loire), écrit: "Pendant huit mois, j'ai souffert de rhumatismes. Ils m'ont tenu dans les genoux d'abord, dans les épaules et les bras ensuite, et aussi dans les talons. Je souffrais tellement qu'on m'entendait crier de loin. J'ai suivi le traitement des pilules Pink et j'ai été vite débarrassé de mes douleurs."

Commencez à les guérir aujourd'hui avec les pilules Pink

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier & Jirin, droguistes, Genève. 3.50 la boîte. 19 frs les 6 boîtes, franco.

Si vous toussiez
ou souffrez de maux de cou, enrouement ou catarrhe de la gorge, procurez-vous immédiatement une boîte de Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle. Attention: seules les boîtes bleues portant la marque Aigle et violon sont les véritables. A fr. 1.— aux pharmacies Rey, à St-Maurice; Zam Offen, Carraux, à Monthey; Lovey, Joris, à Martigny et dans les pharmacies à Brigue, Sierre et Sion.

DMANCHE, 5 janvier 1908, dès 8 heures du soir, au
Restaurant Kluser
LOTO annuel
 de la Société fédérale de gymnastique de Martigny
 Volailles - Gibier - Gâteaux, etc.
 Invitation cordiale.

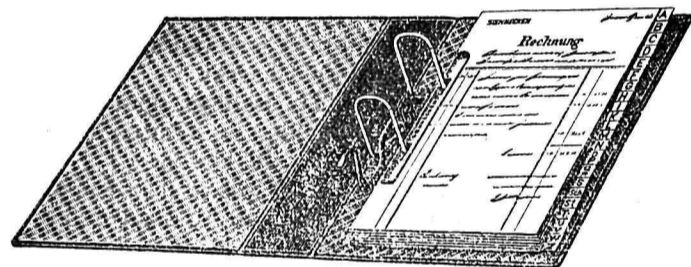
Le soussigné avise le public qu'il vient d'ouvrir à
MARTIGNY-BOURG un
Magasin d'épicerie, denrées colo-
 niales, fruits et légumes
 Se recommande par des marchandises de 1re qualité.
 Maurice Michellod.

Jos. GIROD, Monthey
 Articles pour bureaux; Papiers, plumes, encre di-
 verses, registres, copie de lettres, classeurs, agendas
 pour 1908, sous-main pratique, crayons Ko J. Nor etc.
 Articles pour écoles, pour couturières, pour fumeurs
 et pour ensevelissements.
 Beau choix de couronnes funéraires.

Agenda du Valais 1908
 agricole, industriel et commercial
 Edition considérablement améliorée et agrandie, avec nombreux
 tableaux nouveaux. — 332 pages. — Portefeuille 4 fr. — Car-
 tonné 2 fr. — Broché 1 fr. 50. — Envoi contre remboursement
 par le principal dépositaire pour le Valais
 Ch. SCHMID, papeterie, SION

Fabrique de Meubles
A. Gertschen-Heinen, Naters-Brigue
 TROUSSEAUX COMPLETS en tous genres
 Glaces, Tableaux, Duvet, Etoffes pour meubles
 Installations d'Hôtels, Villas, etc. 395
 Toujours grand assortiment Prix modérés

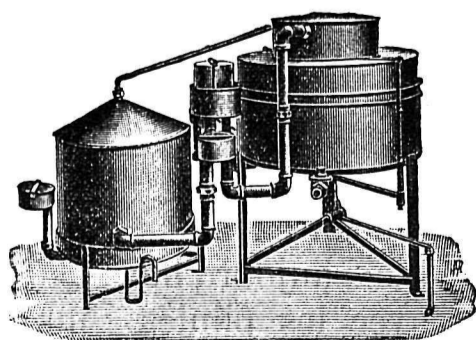
Si vous voulez bien
 commencer l'année
 ayez de l'ordre dans vos affaires !
 Procurez-vous des
CLASSEURS
SCENNECKEN



PRIX :
 Classeurs simples, sans perforateur fr. 2.—
 " " avec " " 3.—
 Perforateur seul " 2.—
 Classeurs modernes, sans perforateur fr. 3.—
 " " avec " " 4.—
 Perforateur seul " 2.—

En vente à
 l'Imprimerie PILLET & DARBELLAY
 MARTIGNY Rue des Lavois

Installations d'éclairage au Gaz
 pour propriétés et immeubles indépendants
 Villas - Fabriques - Hôtels - Fermes - Instituts
 Appareil Record
 de la maison **O. Meyer-Keller & Co, Lucerne**



Aucune surveillance ni manipulation.
 Lumière la plus agréable et la meilleur marché
Absolument sans dangers
 Grand Prix avec médaille d'or et croix, Exposition Internat. Anvers 1907
 Prospectus et Prix à disposition, s'adresser à
 L'Agence générale du Record
 Comptoir industriel, BERNE A. Schopfer

Ernest COMTE
 médecin-dentiste
 — MARTIGNY —
ABSENT
 jusqu'au 6 janvier

Prêts argent
 sur garanties, signatures, titres,
 marchandises. Escomptes, War-
 rants, etc. Discrétion. S'adresser
 Comptoir financier, Case Mont-
 Blanc, Genève.

A. GIRARD-RARD, Martigny-Ville
 Fourrures, Casquettes, Bérêts
 en tous genres
 Bonnetterie d'hiver, Ganterie, Foulards
 Articles pour Bébés Laines à broder et à tricoter.

La Maison MOERI & Cie, LUCERNE
 se charge de toutes installations de chauffage central
 Clovis MARTIN, représentant à SION

Karl HINNEN
 Chirurgien-Dentiste
 — SION —
de retour

J'expédierai
 si longtemps provision
Bon Fromage maigre
 pièce d'environ 15 kg. à fr. 0.80
 le kg. contre remboursement.
 W. Baumann, Huttwillen, Frauenfeld

Toux
 Quiconque tient à sa santé,
 s'en débarrasse.
5245 cert. lég. prouvent l'ef-
 ficacité certaine des
Caramels pectoraux Kaiser
 extrait de malt d'un goût agréa-
 ble, éprouvés et recommandés
 contre toux, enrhumements, ca-
 tarrhes, engorgements, pharin-
 gite & coqueluche !
 Paq. à 30 & 50 cts., boîte à
 80 cts. chez
 Pharmacie Ch. Joris à Mar-
 tigny-Bourg. Pharmacie Moe
 Lovey à Martigny-Ville. Phar-
 macie L. Rey à St-Maurice.
 Pharmacie Zen-Ruffinen à Loè-
 che-Ville. M. de Omay, pharma-
 cie à Sion. H. Allet, pharmacie
 à Sion. G. Faust, pharmacie à
 Sion. Zimmermann, pharmacie
 à Sion. Pitteloud, pharmacie à
 Sion. M. Carrax, pharmacie à
 Monthey.

Paille-Foin-Regain
 A. Fanchaud & Cie à Vevey

BILLETTS
 à 1 Fr. de la Loterie du théâtre
 de la ville de Zoug. (Emission
 spéciale). Principaux lots :
 40,000 fr., 20,000 fr. et deux de
 10,000 fr. Pour 10 fr. 11 bil-
 lets. Liste du tirage 20 ct.
 S'adresser au Bureau de la
 loterie du théâtre de la ville de
 Zoug.

Guérison par la simple
 méthode de KESSLER, des
Rhumatismes
 (aussi anciens) maux d'es-
 tomac (persistants), goî-
 tres, gonflements du cou,
 abcès dangereux, blessu-
 res, etc. au moyen des
 remèdes simples et inof-
 fensifs de
 Fr. Kessler-Fehr
 succ. Albin-Müller
 Eschenz (Thurgovie)
 Un petit opuscule d'at-
 testations sur les bons
 résultats obtenus est ex-
 pédité gratis et franco sur
 demande.
 Guérison dans la plupart
 des cas

Lots
 à 1 fr. de la Loterie du
 Casino-Théâtre de la
 Ville de Fribourg
 1er LOT :
Fr. 50,000
 et nombreux autres lots importants
 Envoi contre remboursement.
 Rabais aux revendeurs.
 Ecrire : Bureau de la Loterie
 du Casino-Théâtre, FRIBOURG.

Imprimerie Commerciale
PILLET & DARBELLAY

MARTIGNY-VILLE

Téléphone

Téléphone

IMPRESSIONS SOIGNÉES EN TOUS GENRES
 Journaux, Brochures, Catalogues illustrés, Prix-Courants, Statuts,
 Actions, Obligations, Traités, Chèques,
 En-tête de lettres, Factures, Enveloppes, Circulaires, Memorandums,
Affiches, Programmes,
 Faire-part: naissance, fiançailles, mariage et décès livrées en 1 h.
 Cartes de visite, d'adresse et de convocation,
 Etiquettes pour bouteilles — Etiquettes volantes ou gommées,
Livres à souche, Registres,
 Cartes des mets — Cartes des vins pour hôtels et restaurants,
 Sacs de paye et sacs d'échantillons,
 Lettres de voiture — Cartes-notes, Prospectus, Menus, Diplômes.
 Se recommande spécialement aux
 Communes, Administrations, Banques, Sociétés, Hôtels, Entreprises.

Maison fondée en 1855 — Téléphone —
 AGENCE DE PUBLICITÉ
Haasenstein & Vogler
 LAUSANNE
 11, rue du Grand-Chêne, 11

50 succursales — 400 Agences en Europe
 Correspondants
 dans les principales villes du monde entier
 RÉGIE DES PRINCIPAUX JOURNAUX
 DE SUISSE ET D'ITALIE
 Relations journalières
 avec tous les journaux du monde
 Annonces et réclames dans tous les jour-
 naux du canton, de la Suisse et de l'étranger.
 Tarifs originaux
 Devis de frais et tous renseignements à disposition
 Discrétion Célérité

Fabrique de draps et milaines
 Filature de laine
Henri BERGER-BESSON, Eclépens (Vaud)

Médailles d'or et d'argent
Fabrication à façon de milaines et bons draps unis et
 façonnés pour hommes et femmes, aux prix les plus réduits
 Filage de laine à tricoter.
Vente de draps fins et nouveautés, draps de sports,
mi-draps, cheviots, milaines pour hommes, femmes
 et enfants. — Envoi d'échantillons sur demande.
 Cet établissement des mieux aménagés possède les machines
 les plus perfectionnées, ce qui lui permet un travail prompt et
 très soigné, aux prix les plus avantageux.

LISEZ !!!

Ne faites aucun achat de meubles, literie,
 tapis, glaces, tentures, linoléum, sans rendre une visite
 à la fabrique de meubles

MAISON COMTE
 Boulevard Helvétique, 25-27, GENÈVE

A toute personne qui en fera la demande la Maison
 COMTE enverra gratis et franco son dernier catalogue
 illustré. Faites vos achats à la Maison Comte, vous
 serez bien servi et dépenserez peu d'argent.
 Tapis-literie, tentures, glaces, spécialité de meubles
 massifs, riches et ordinaires, choix immense de jolis
 meubles fantaisie, tels que meubles, boîtes, laqués,
 marquetés, vitrines, étagères, bibliothèques, tables de
 tous styles, etc., etc.
 Toute commande supérieure à 100 fr. sera expédiée
 franco dans toutes les gares des Chemins de fer fédéraux
 Maison fondée en 1882
 Diplôme d'honneur 1889. Prix d'honneur 1901, 1903
 Médaille d'argent 1906